

COMMUNICATION, VALORISATION, INFORMATION : FAIRE AIMER LA FORÊT COMTOISE (1890-1914)

François Vion- Delphin

Fondée lors de sa première assemblée générale le 6 décembre 1890 et reconnue par arrêté ministériel du 10 septembre 1891, la Société forestière de Franche-Comté avait des objectifs clairs : faire aimer les forêts, principale richesse de la province, favoriser l'avancement et la propagation des connaissances théoriques en matière forestière, améliorer les forêts de peu de valeur et favoriser le reboisement des terrains incultes. Il s'agissait de montrer aux professionnels, mais aussi à la population, que la forêt comtoise était un enjeu majeur pour l'avenir et qu'il fallait mieux connaître et aimer ces immensités boisées

Pour la Société, ces résolutions se traduisent par diverses initiatives qui correspondaient à un regain d'intérêt pour la forêt dans le public et à la volonté, parmi les forestiers, de promouvoir la gestion et l'économie forestières. Dans la province, l'intérêt croissant pour la chose forestière était perceptible dans la presse locale, la vie associative, les sociétés savantes, illustrant la place particulière qu'occupait la forêt dans la vie des habitants, surtout dans la montagne. Mais cet intérêt, réel, ne correspondait que très rarement à une bonne connaissance de la réalité sylvicole. Celle-ci devait être mieux connue, valorisée, alors que se développait un phénomène d'identification : la forêt était un élément essentiel du patrimoine comtois et de la personnalité de la province.

La jeune Société forestière s'efforça donc avec dynamisme de faire aimer cet espace, souvent mal connu, grâce à des moyens aussi originaux que nouveaux, qui connurent un grand développement dans les années 1896-1914. Il s'agit de l'organisation de concours avec récompenses, du soutien à des sociétés scolaires forestières, de la promotion de fêtes de l'Arbre ou de la « conservation des plus beaux arbres ». Dans ces domaines, comme dans beaucoup d'autres, la Société fut pionnière.

I. CONGRÈS, CONCOURS ET RÉCOMPENSES

Les origines

Chaque année, elle organisait un congrès permettant à ses membres de se retrouver ; il y avait la présence de nombreux officiels, forestiers ou non, le rapport annuel, des discours, des conférences et le traditionnel banquet. Dès le congrès annuel de Pontarlier (23-26 août 1896), on eut l'idée d'organiser, chaque année à cette occasion, un concours récompensant les meilleures initiatives en matière de reboisement : cette question était alors celle qui occupait le plus la Société. Il était destiné à récompenser tous les acteurs les plus dynamiques de cette grande entreprise : « *communes, agents forestiers, régisseurs, gardes qui se sont fait le plus remarquer soit par leurs travaux de reboisement, soit par les soins qu'ils apportent pour administrer et améliorer les forêts* ».

Il y avait plusieurs sections : reboisement, amélioration des forêts particulières (délimitation, bornage, clôture, règlement de l'exploitation, regarnis, introduction de meilleures essences, amélioration des voies de vidange). Toute personne intéressée pouvait envoyer son dossier au secrétariat de la

Société, qui décidait des récompenses à accorder. Elles consistaient en médailles d'or, d'argent ou de bronze, diplômes fournis par le ministre de l'Agriculture, sur proposition du directeur des forêts, à l'époque Monsieur Daubrée. Elles étaient remises, au cours d'une cérémonie officielle, par le député local ou les conseillers généraux.



Médaille de bronze de la Société forestière de Franche-Comté et Belfort attribuée à mon grand-père, François Vion-Delphin, garde forestier à Bellignat (Ain) pour son action en faveur du reboisement

Les résultats de ce premier concours sont révélateurs d'une dynamique. Un prix d'honneur est décerné à la ville de Pontarlier pour la gestion de ses forêts. Le premier prix, avec médaille d'argent grand module, est décerné à la commune d'Arc-sous-Cicon. Les deuxième, troisième, quatrième prix médaille d'argent vont aux communes de Bouverans, Morteau et Longeville. Des diplômes de médaille d'argent sont décernés aux communes d'Ouhans, Frasne, Hôpitaux-Vieux, La Cluse, Gilley, Malbuisson, Courvière, Ville-du-Pont et Grangettes.

Le concours relatif aux particuliers est jugé décevant, mais deux prix sont cependant décernés : premier prix médaille de vermeil à M. Griffon de Doubs, deuxième prix médaille d'argent à M. Rigoulet de Levier. Pour les agents de l'État, M. Cardot père reçoit le premier prix, médaille d'or. Parmi les particuliers, M. Mougenot est distingué pour la gestion de sa petite forêt de la Joux Verte, territoire de Verrières-de-Joux. Des gardes

sont également récompensés pour leur activité au service de la forêt. Ce concours de Pontarlier marqua le début d'une féconde tradition.

Tradition et continuité

Dès le congrès de 1899 à Montbéliard, l'organisation évolua. Il y avait désormais deux concours distincts : un concours local, destiné à récompenser les initiatives forestières prises dans l'arrondissement où se tenait le congrès, et un concours dit « littéraire » portant sur des questions préalablement définies l'année précédente par le conseil exécutif de la Société (cf. article détaillé d'Alexandra d'Harcourt, page 73 intitulé « Les concours littéraires organisés par la Société Forestière de Franche-Comté »). Il s'agissait de proposer aux candidats une réflexion sur les grands problèmes forestiers de l'époque, sans aucune référence locale : ce second concours était ouvert à toute personne ayant des connaissances forestières pratiques ou théoriques reconnues. Ce concours de 1899 proposait deux questions :

1. *le pâturage en forêt,*
2. *le traitement des forêts, spécialement résineuses.*

Le concours local faisait en revanche la part belle aux acteurs de terrain, très investis dans la cause forestière : propriétaires forestiers, communes, régisseurs, gardes, particuliers et, élément nouveau et porteur d'avenir, nous le verrons bientôt, « *instituteurs qui se feront remarquer par l'enseignement sylvicole ou pastoral au moyen de leçons pratiques* ».

Cette tradition du concours annuel perdura quelques années tout en s'adaptant. Le concours local prit en compte de nouveaux participants : pépiniéristes, gardes forestiers, sociétés scolaires forestières et organisateurs de celles-ci. De même les questions mises au concours « littéraire » évoluèrent, en fonction des préoccupations sylvicoles du moment : traitement de forêts résineuses, mise en valeur des terrains incultes en Franche-Comté, étude pratique des défauts des bois de chêne sur pied (concours de 1901 et 1902), pourriture de l'épicéa,

différentes caractéristiques du sapin et de l'épicéa, variation avec son diamètre de la valeur au m³ d'une pièce de bois de grume, moyens les plus pratiques d'exploiter feuillus et résineux en côte rapide (concours de 1903), sylviculture du hêtre en mélange avec le sapin, traitement à appliquer aux forêts feuillues qui recouvrent les versants abrupts et rapides des vallées jurassiennes, essai de classification méthodique, scientifique des sols des forêts de France par ordre de fertilité ; application à la Franche-Comté (concours de 1904), étude sur l'état actuel du mode de cubage des bois et sur la réforme à proposer pour arriver en France à l'unification de ce mode de cubage relativement aux bois d'œuvre et d'industrie sur pied, aux mêmes abattus, aux bois de feu (concours de 1905). Ce dernier concours ne tenta aucun candidat, ce qui peut se comprendre compte tenu de la nature du sujet... il scella quasiment la fin de cette pratique.



Verso de la médaille de bronze

Un échec ?

On voit donc que la mise en place des concours fut très courte et on peut se poser la question des raisons de cet échec, mais rien n'est précisé dans le bulletin de la Société. Thèmes mal choisis ou mal adaptés ? Trop difficiles à traiter ? Manque de potentiels candidats locaux ? Formule passée de mode ? Développement d'une volumineuse littérature forestière ? Il faut dire aussi que le cadre de ces concours apparaissait peut-être un peu étriqué, puisqu'ils n'accueillaient que des candidats issus de l'arrondissement dans lequel se déroulait le congrès.

Cependant ces concours ne furent pas été inutiles pour la cause forestière : ils eurent un écho dans la presse locale ou les ouvrages spécialisés. Ils donnèrent lieu à des manifestations officielles dans les villes où se tenaient les congrès. Ils montrèrent que la Société s'intéressait aux grandes questions du moment, en particulier celle du reboisement et celle de la sylviculture des résineux. Il faut dire enfin que certaines questions abordées dans les concours donnèrent lieu à la publication par la Société de « brochures de propagande » (sic) non dépourvues d'intérêt : *Rendements des forêts domaniales du Jura*, *Culture pastorale*, *Améliorations pastorales*, *Traitement des résineux*.

Ces brochures pouvaient être vendues ou distribuées au public intéressé, aux décideurs et aux écoles et ainsi contribuer à faire mieux connaître la forêt.

Incontestablement ces concours donnèrent une plus grande visibilité à la forêt comtoise et peuvent être considérés, malgré leur courte existence, comme un facteur de notoriété et de communication non négligeable. Mais une autre action eut une influence plus profonde et plus durable : il s'agit du soutien aux sociétés scolaires forestières. En la matière, la Société eut un rôle pionnier qui déborda largement du cadre comtois.

II. LES SOCIÉTÉS SCOLAIRES FORESTIÈRES

Les origines

C'est en Allemagne que naquirent les premières sociétés scolaires forestières, dans les années 1870-1880. C'était une manifestation, parmi d'autres, de l'avance qu'avait à l'époque l'Empire allemand en matière de gestion et de recherche forestière. Il s'agissait de montrer aux jeunes générations l'importance de la forêt et de sa gestion et d'expliquer que l'espace forestier faisait vraiment partie de « l'âme allemande », ce qui correspondait bien à la passion nationaliste qui fleurissait dans le pays à l'époque : la forêt vue comme élément essentiel de l'identité allemande. Il importait que dès leur plus jeune âge, les enfants en soient convaincus et en perçoivent les enjeux.

En France, on suivait avec attention ce que faisait le puissant voisin, en particulier en matière forestière, car la sylviculture allemande était très estimée et à bien des égards servait de modèle. Les lois Ferry sur l'enseignement (1881-1882) mirent l'accent sur de nombreux aspects pratiques et sur la nécessité de revivifier la France après le désastre de 1870 : il fallait inculquer aux enfants l'amour de la Nation et de la République. C'est ainsi que furent créés les bataillons scolaires, qui permettaient, dans le cadre de l'école, de donner une formation pré-militaire. Dans un contexte comparable, le ministère de l'Instruction publique, relayé localement par les inspecteurs primaires, encouragea les instituteurs qui le souhaitaient à développer chez leurs élèves une sensibilisation à la forêt et à leur montrer, à une époque où le reboisement était une cause nationale, combien celle-ci était précieuse pour la nation.

L'action fut vite relayée par l'administration forestière et, par une circulaire du 31 mars 1897, le directeur des forêts « *autorisait les conservateurs à délivrer, par petites quantités, des plants d'essences diverses aux instituteurs publics qui en feront la demande* ». Le choix était laissé à

l'appréciation des agents forestiers et les frais d'extraction, de transport et d'emballage jusqu'à la gare la plus proche du lieu de destination, étaient à la charge de l'État. Les plants devaient être distribués, « à titre de récompense », aux élèves des écoles communales, qui les utiliseraient sous la direction ou d'après la direction de leur maître. Les conservateurs devaient inviter les agents placés sous leurs ordres à faciliter par leurs conseils les travaux de reboisement qui seraient entrepris, et fournir au directeur des forêts un compte rendu spécial des plantations faites par les soins des instituteurs. Pour obtenir des plants, il suffisait que ceux-ci adressent une demande au conservateur des forêts de leur région.

Le décor était planté : collaboration entre instruction et administration forestière, mobilisation des instituteurs, des enfants et des agents forestiers locaux, volonté d'intégrer ces actions dans le cadre plus vaste du reboisement. Les sociétés scolaires allaient pouvoir se développer et connurent dans la province un immense succès, face auquel la Société ne pouvait rester indifférente. Dès son congrès de Montbéliard (30 juillet-2 août 1899), elle ajouta aux bénéficiaires des concours locaux « *les instituteurs qui se feront remarquer par l'enseignement sylvicole ou pastoral au moyen de leçons pratiques* ».

Une société scolaire forestière pionnière : Avignon-les-Saint-Claude

Par une circulaire du 25 février 1899, l'inspecteur primaire Delsériès, en accord avec l'inspecteur des forêts de Saint-Claude et M. Mayet, l'instituteur local, créait à Avignon-les-Saint-Claude la première société scolaire forestière de Franche-Comté... et sans doute de France.

Le besoin était clairement défini : « *La constitution d'un champ d'expériences et de démonstration pour la culture pastorale et forestière, la mise en pratique des notions relatives au reboisement, aux soins à donner aux arbres* ». Les statuts furent approuvés par le préfet du Jura dès le 8 mars 1899. La reconnaissance légale des sociétés scolaires forestières fut assurée par la loi du 1er juillet

1901 sur les associations.

Les statuts de 1899 insistaient sur le fait que la société avait pour but d'attacher les élèves, anciens élèves et amis de l'école « *à la petite patrie qu'est la commune, en les intéressant à sa prospérité et en les encourageant à mettre en commun leurs efforts pour l'accroître, de développer ainsi chez eux les sentiments de solidarité et d'affection réciproque* ». On voit que les objectifs dépassent la stricte question fores-tière et deviennent un enjeu d'instruction civique.

La société s'occupera d'organiser l'enseignement mutuel des notions pratiques de sylviculture, de mettre en valeur les parcours communaux qui lui seront confiés par l'administration municipale, soit par le reboisement, soit par l'amélioration rationnelle de la culture pastorale, d'assurer la conservation des nids, la protection des oiseaux destructeurs d'insectes nuisibles aux cultures de la

région. Soit une vraie école de la Nature !

La société devait comprendre des membres actifs fournissant le travail effectif et des membres honoraires qui, par leurs cotisations, leurs dons en argent ou en nature favorisaient son action. Elle était placée sous le patronage d'un comité composé de l'inspecteur primaire, de l'inspecteur des eaux et forêts et du maire de la commune. Elle devait être administrée par un conseil composé de l'instituteur, remplissant les fonctions de président, et d'administrateurs élus chaque année par le comité. Les ressources de la société se composaient des cotisations (2 francs par an à cette époque), des subventions de la commune, du département ou des sociétés forestières. Elle pouvait recevoir des livres, des plants, des graines, des engrais et des outils.



Visite de la pépinière scolaire forestière de Leschère, lors de la fête de l'arbre de Viry, le 12 juillet 1908

Le soutien de la Société forestière de Franche-Comté

Le soutien de la Société forestière de Franche-Comté à l'enseignement sylvicole fut immédiat. Ainsi, lors du congrès de Montbéliard (30 juillet-2 août 1899), alors que n'existait encore aucune société scolaire forestière dans l'arrondissement, la Société accorda de nombreuses récompenses à tous ceux qui œuvraient pour l'enseignement sylvicole ou le mettaient en pratique.

Voici le compte rendu de la remise des prix contenu dans le bulletin de la Société (n°3, octobre 1899) : « *Cet enseignement a été établi à titre d'essai dans un certain nombre de communes de l'arrondissement de Montbéliard, sur l'initiative de M. Jolas, inspecteur primaire, auquel il y a lieu d'adresser des félicitations et des remerciements pour le zèle et le dévouement qu'il a apportés à l'accomplissement de cette tâche* ». Les enfants sont signalés comme ayant le mieux profité de l'enseignement sylvicole et comme ayant participé le plus activement à des travaux forestiers : travaux de pépinières, de plantations en forêt et surtout de plantations de bouquets d'arbres dans les parcours communaux.

Dix instituteurs de l'arrondissement reçoivent un diplôme d'honneur. Onze enfants sont récompensés et reçoivent pour l'un une montre en or, pour les autres un livret de caisse d'épargne (5, 3, et 2 francs) ou une gourde et une boîte botanique. Enfin, cinq enfants sont nommés, avec éloges, mais sans cadeau. Il n'y avait pas encore de société scolaire dans l'arrondissement, mais l'esprit était là.

Par la suite, dès lors que les sociétés scolaires se multiplièrent, la Société poursuivit son action de soutien qui prit des formes multiples. Beaucoup d'articles élogieux, voire dithyrambiques, ont été publiés dans le bulletin, dans lequel il y eut jusqu'à la Première guerre mondiale une véritable « actualité » des sociétés scolaires. Il s'agissait de motiver les membres afin de les inciter à soutenir ces sociétés par des dons en argent ou en nature et cet appel eut un large écho, conduisant à des aides substantielles. Plusieurs gros pépiniéristes,

membres de la Société, sous couvert d'anonymat, envoyèrent des milliers de plants et des sacs de graines. Lorsqu'une société naissait, c'était souvent grâce à la Société forestière qu'elle pouvait vraiment se lancer.

Le but de la Société était donc de créer une dynamique autour des sociétés scolaires et elle y parvint, publiant périodiquement et avec enthousiasme le bilan d'activité de telle ou telle. Dans ce domaine, la Société eut véritablement un rôle moteur pour plaider la cause de ces sociétés auprès de ses sociétaires et des professionnels de la forêt et du bois, ce qui explique sans doute un essor remarquable.

Essor et réussite des sociétés scolaires forestières

La société scolaire d'Avignon donna l'élan avec un dynamisme soutenu : en moins d'un an, sous l'égide de l'instituteur Mayet, elle avait planté 4 000 épicéas, 30 mélèzes, 10 frênes, 5 tilleuls, 4 chênes, 3 bouleaux, et dégagé 350 plants d'épicéas plantés antérieurement à sa création. Elle avait aussi créé une pépinière de 50 centiares, planté 15 arbres fruitiers pour servir aux leçons pratiques de la greffe... et 9 kilos de hannetons avaient été récoltés et détruits par les plus jeunes élèves. Cette action remarquable valut à l'instituteur une récompense décernée par le ministre de l'Instruction publique : une médaille d'argent et une prime de 100 francs.

Quelques temps après, la société d'Avignon fit des émules avec la création de sociétés sœurs : Ravilloles, Martigna et Lect. Les quatre comptaient 160 membres et en un an avaient replanté 8 452 plants. On remarquera que parmi ceux-ci « *5 000 avaient été mis gracieusement à disposition par un grand producteur membre de la Société forestière de Franche-Comté et Belfort, dont nous devons malgré nous respecter l'anonymat. Un des membres les plus zélés de cette société a bien voulu aussi faire un don en argent à la société d'Avignon qui lui en a été fort reconnaissante* ».

On voit donc que l'arrondissement de Saint-Claude fut pionnier pour l'essor des sociétés

scolaires, avec l'aide importante de la Société forestière, sans oublier le rôle moteur du chef de service des forêts local, M. Cochon. Cet essor fit des émules et, entre 1900 et 1905, beaucoup de sociétés scolaires virent le jour, d'abord dans le Jura, puis dans le reste de la Franche-Comté et même au-delà



Fête de l'Arbre de Viry (Jura). 12 juillet 1908. Plantation de l'Arbre

Plantation symbolique de l'arbre, lors de la fête éponyme de Viry

Pour l'année 1902, le bilan est extrêmement encourageant : 49 sociétés scolaires dans le Jura, 3 dans le Doubs, 3 dans l'Ain, 13 dans les Vosges. La place du Jura, « département fondateur » est écrasante, mais dans les années suivantes, des sociétés forestières naissent en Haute-Saône, dans le Doubs, dans la Loire, en Ardèche, en Savoie, Meurthe-et-Moselle, en Ariège, Corse et Indre-et-Loire.

Cette suprématie jurassienne pose question : comment l'expliquer ? À cet égard, nous manquons d'éléments de réponse : plus grande motivation des acteurs locaux ? Plus grand attachement des Jurassiens à leurs forêts ? Plus grande place de la forêt dans la vie locale ? Plus grande nécessité du reboisement ? Aucune explication n'est pleinement satisfaisante et la question reste

ouverte. Une autre constatation s'impose : les sociétés les plus nombreuses se trouvent dans la zone où les résineux sont les plus nombreux.

La Société forestière de Franche-Comté accompagne cet essor

Le soutien de la Société fut continu. À chaque congrès, les encouragements se multiplièrent, dès 1899 et jusqu'à la veille du premier conflit mondial. Par exemple, en juillet 1901, lors du congrès de Bourg-en-Bresse, on déclara « profiter de l'occasion pour donner aux fondateurs des sociétés scolaires forestières le témoignage de très grande satisfaction qu'ils méritent pour une œuvre si utile, si patriotique, pour récompenser enfin les créateurs des sociétés de

l'Ain ».

Lors de chaque congrès, les acteurs locaux sont largement récompensés et mis à l'honneur. Le bulletin de décembre 1901 exprime clairement sa satisfaction : « *Il nous sera bien doux de les encourager par tous les moyens qui seront en notre pouvoir et dans les limites de nos ressources. Malheureusement, leur nombre s'augmentant considérablement, nos ressources ne s'accroissant pas dans la même proportion, nous ne pourrions leur venir en aide autant que nous le voudrions* ». Dès 1902, la Société diffusa gratuitement le *Petit Manuel à l'usage des sociétés scolaires forestières et pastorales*, guide pratique rédigé par un éminent forestier, Émile Cardot, destiné aux municipalités et aux instituteurs « pour les éclairer sur ce que l'on peut et doit faire pour réaliser dans les meilleures conditions le programme des améliorations tant forestières que pastorales ».

Pour donner une idée de l'investissement de la Société forestière, il suffit de dire qu'en 1905 elle avait distribué aux sociétés scolaires 74 200 plants, dont 73 200 épicéas 1 000 pins noirs et qu'en 1907 41 kilos de graines de seize essences exotiques, ainsi que 89 500 plants d'essences indigènes (dont 64 000 épicéas, 10 000 pins sylvestres, 6 000 ormes, 3 500 frênes, 2 000 acacias et 4 000 bouleaux) avaient été délivrés. L'année suivante la fourniture se montait à 53 500 plants. On voit donc que l'aide apportée était considérable et que sans celle-ci, l'activité des sociétés scolaires n'aurait pu être aussi efficace. Notons que depuis le début des années 1910, le Touring Club de France s'était associé à la Société forestière pour fournir plants et graines et aussi parfois des subventions, montrant ainsi que l'intérêt dépassait largement du cadre strictement forestier.

La Société forestière fut toujours prête à défendre les sociétés scolaires, comme le montre cette intervention très circonstanciée de 1909, lorsque le ministre de l'Instruction publique, par une circulaire du 5 mai 1909, adressée aux inspecteurs d'académie, leur signale tout l'intérêt que présente la création de Sociétés scolaires protectrices des

animaux et de conservation des oiseaux. La réponse de la Société est cinglante : « *Sans critiquer en rien la création de ces Sociétés scolaires protectrices, il nous semble que celles des Sociétés scolaires forestières, telles qu'elles existent plus spécialement dans l'Est, non seulement répondent aux désirs ministériels et rendent des services bien plus étendus, bien plus remarquables. Citons comme exemple les résultats déjà réalisés dans le seul département du Jura, depuis leur création (en 1899) jusqu'au 31 décembre 1907. Si elles ont pris la défense des oiseaux utiles à l'agriculture en protégeant 2 312 nids, elles ont détruit 510 kilos de hannetons et 8 904 bourres échenillées. Mais leur résultat le plus saillant consiste dans la mise en terre de 1 274 534 plants, le repiquage de 1 046 008 plants, ayant reboisé 464 hectares, de plus amélioré 205 hectares de terres incultes ou dénudées. De tels chiffres ne sont-ils pas éloquentes ?* ». On ne sait pas si les sociétés protectrices virent le jour, mais on voit combien la Société forestière est attachée à la défense et promotion des « ses » sociétés scolaires forestières et combien elle considérait leur action utile et estimable.

Ces sociétés scolaires avaient accompli en peu de temps une œuvre fort utile : reboisements importants, valorisation de terres incultes, contribution à la formation à la sylviculture, orientation des populations rurales en faveur de la forêt et du reboisement, sensibilisation des enfants à la cause forestière, mise en évidence de tout ce que représentait la forêt pour la province et le pays tout entier. Malheureusement, cet élan fut cassé par la guerre qui bouscula le bel édifice : réduction des subventions et des livraisons de graines et de plants, mobilisation des acteurs dont beaucoup périrent au front.



La Fête de l'Arbre à HAUTE-MOLUNE - Arrivée de la Fanfare
de Haut-Jura Septimencel A. Naudouet, Ed. à Ste-Moline - 1924

La fête de l'arbre à Haute-Molune (39) : arrivée de la fanfare

En 1919, l'esprit et la motivation n'y étaient plus : il fallait passer à autre chose. Après 1920, la propagande forestière prit la forme de concours d'améliorations pastorales et forestières organisés entre 1923 et 1938 sous l'égide de la Société française d'économie alpestre. Comme pour illustrer ce changement d'époque, une demande de subvention de la société scolaire forestière de Passavant fut refusée pour raisons financières par le conseil exécutif de la Société forestière du 14 février 1921. La plupart des sociétés scolaires, qui n'étaient alors plus que l'ombre d'elles-mêmes, cessèrent leur activité au cours des années 1920. Une page était tournée avec la disparition de ce bel outil de valorisation, de promotion et de communication que la Société forestière de Franche-Comté avait soutenu avec force et enthousiasme pendant des années. Un autre outil fut la conservation et la promotion des arbres remarquables, dans lesquels elle joua aussi un rôle essentiel.

III. LA CONSERVATION DES BEAUX ARBRES

Une préoccupation précoce

Dès son congrès de Pontarlier (23-28 août 1996), la Société forestière se soucia de la « *conservation des beaux arbres* ». Elle invitait les sociétaires à « *rechercher, pour les signaler à l'attention des amateurs, des touristes et pour encourager leur maintien sur pied, les arbres remarquables par leur âge avancé, leurs dimensions exceptionnelles, les souvenirs qui s'y rattachent ou toute autre particularité saillante. Dans ce but, et en attendant qu'elle puisse compléter son œuvre, elle distribuera pour les doyens les plus intéressants ou les plus beaux, des planchettes, avec indications spéciales, à clouer sur leur écorce. Elle publiera en outre dans son bulletin la liste, la description détaillée, au besoin les photographies de ces arbres* ».

Pour la jeune Société forestière, la désignation et la protection des arbres remarquables était un moyen de se faire mieux connaître du grand public, d'intéresser la presse, mais aussi, et peut-être surtout, de faire la promotion de la forêt comtoise, et particulièrement de la forêt résineuse. Il s'agissait de montrer la qualité, la valeur de cette forêt, mais aussi la force ancestrale de sa gestion par un corps de forestiers compétents et dynamiques ; il faut dire que la Société en comptait un grand nombre dans ses rangs...

L'arbre remarquable devenait donc un bel outil de communication forestière bien visible et accessible. Dans ce domaine, on s'inspirait de la Suisse voisine, où l'on valorisait et protégeait les arbres d'élite. « *La Société forestière a pensé qu'il était de son devoir de suivre cet exemple de nature à faire ressortir toutes les beautés de notre pays. En ce moment les visiteurs, les touristes abondent dans nos villages (...). N'est-il point à propos de seconder ce mouvement, de guider, conseiller tous ces étrangers, de les intéresser* ».

Dès lors plusieurs « doyens » sont mentionnés. Le doyen du Carlot, à Montlebon, « dernière trace des chênes qui peuplaient jadis le pays et qui ont dû reculer devant l'invasion des sapins et des épicéas », avec 6,10 mètres de tour sur 14 de hauteur. Ensuite les Espagnols de Petite-Chaux, de Palzard, de Chaux-Neuve dont la circonférence est de 5,05 m, 4,30 m et 3,10 m. Puis le président de Levier avec 4,60 m de tour et 40 m de hauteur et une possibilité de 30 m³. Et enfin les « trois doyens » d'Arc-sous-Cicon, mesurant tous les trois 4,70 m de tour.

La Société propose de décerner « des planchettes indicatrices qui seront clouées sur les six doyens ci-dessus », décision adoptée à l'unanimité.

LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE DE FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

AUX PLUS BEAUX ARBRES DU PAYS

LE PRÉSIDENT DE LEVIER

*Dimension en 1896 : hauteur : 40
mètres circonférence : 4,60 m*

Plaquette apposée sur le Président de Levier

Précisons que l'élection d'arbres d'élite était déjà pratiquée bien avant la naissance de la Société, peut-être par l'administration forestière : « La forêt de la Joux a depuis longtemps son Président, auquel tous les baigneurs de Salins ne manquent pas de faire visite. Le Président de la Joux mesure 5 mètres de tour sur 50 de hauteur ». Dès sa fondation, la Société a donc repris à son compte cette heureuse tradition avec des critères de choix très précis.

Des sujets d'élite

Les qualités sylvicoles sont d'abord prises en compte: la longueur de l'arbre et particulièrement la hauteur du fût sans branches, son port et sa majesté, la promesse d'avenir car l'état sanitaire doit être parfait,

afin d'assurer au sujet élu une longue vie. Le choix de l'emplacement est aussi un critère important : à qualité équivalente, on choisira l'arbre situé dans le secteur le mieux protégé des tempêtes. D'ailleurs, le devenir de ces arbres est assez aisé à prévoir : ils ne sont abattus qu'en cas de dépérissement ou de casse provoquée par une tempête.

Mais beaucoup d'arbres devaient correspondre à ces conditions : pourquoi donc choisir celui-ci plutôt que celui-là ? C'est là qu'intervenait la localisation. L'arbre devait être visible de loin, et surtout accessible, et donc proche d'une route forestière, d'une gare ou d'un sentier. De préférence, il devait se situer dans un bel environnement permettant éventuellement l'aménagement d'un belvédère. Le président devait être un outil de communication, de promotion et de valorisation de la forêt comtoise, visible par le plus grand nombre. La coïncidence entre le développement du tourisme, le regain d'intérêt du public pour l'espace forestier et la volonté de promotion forestière est évidente. À cet égard, le discours du secrétaire général de la Société forestière, Henri Algan, prononcé lors du « sacre » du président de la forêt domaniale de Levier, en 1906, est une illustration parfaite de l'esprit qui régnait à l'époque.

Le Président est mort, vive le Président !

Le bulletin de décembre 1902 signale que le président de Levier, lauréat de la Société en 1896, devait être abattu pour cause de dépérissement et ravages de la tempête du 1^{er} juillet 1897. Il portait la plaque désormais traditionnelle : « La Société forestière de Franche-Comté et de Belfort aux plus beaux arbres du pays. Le Président de Levier. Hauteur 40 m, circonférence 4,60 m, 25 m³ ». Son abattage, le 1^{er} juin 1903, donna lieu à une véritable cérémonie « funéraire » en présence des professeurs et des élèves de l'École forestière des Barres, alors en visite en Franche-Comté, et de nombreux habitants des communes voisines. Il restait le Président de la Joux, mais il y avait l'embarras du choix pour désigner le successeur de celui de Levier.



Les derniers moments du sapin président de Levier

Ce fut fait en grande pompe à l'occasion du congrès de Levier le 3 juillet 1906. Choisi dans la parcelle 10, à proximité de la maison forestière du Rondé, le nouveau Président de la Forêt de Levier avait fière allure : *« fût élancé, exempt de branches basses, à la cime épaisse, pleine de vigueur, mesurant 40 mètres de haut et 4 mètres de tour... plein de vie, il pourra rester debout encore de nombreuses années ».*

L'assistance à ce baptême est nombreuse : les congressistes, les maires des communes voisines, les représentants de l'administration forestière et départementale, de nombreux habitants des villages voisins, ce qui montre, s'il en était besoin, l'intérêt porté à la forêt. L'arbre est entouré de feuillages et de drapeaux, de guirlandes aux couleurs de la France et des nations amies. Après une sonnerie de trompes de chasse, chacun se découvre pour rendre tous les hommages au Président.

Puis c'est au tour de M. Algan, inspecteur des forêts d'Epinal, futur secrétaire général de la Société et poète à ses heures, de prendre la parole et de faire un discours enflammé.

S'adressant directement au Pré-sident, en des termes fleuris (Excellence ! Monseigneur !), il rend un vibrant hommage à l'Arbre, à la forêt comtoise, aux forestiers et aux propriétaires qui la gèrent et à tous ceux qui l'aiment et la protègent, en des termes aussi vibrants qu'enthousiastes... et souvent grandiloquents ! Véritable défense et illustration de la forêt comtoise, et au-delà française, dont on trouvera des extraits en annexe.

Un passage est particulièrement intéressant et peut résonner aux oreilles des forestiers d'aujourd'hui : *« Mais si plus tard, on ne sait jamais, ce qu'à Dieu ne plaise, vous voyiez arriver ici, les marteaux en mains, de ces hommes d'argent qui ne se sont pas instruits dans le livre de la nature, mais dans un manuel financier, auprès desquels nul arbre ne saurait trouver grâce s'il ne fait plus « son cinq pour cent », dites à ces marchands du Temple que la Sapinière n'est pas une Bourse, et qu'ils ne sont pas eux des forestiers (...). Reine du Jura, la forêt de Levier ne doit pas être et ne sera pas découronnée. Elle est et restera la première sapinière du monde ».*

Ce mémorable discours donna lieu à des applaudissements nourris et la cérémonie s'acheva au son d'une joyeuse sonnerie de trompes de chasse.

Le triomphe des résineux

Dans les pages du bulletin de la Société, lorsqu'il est question d'arbres remarquables, on constate vite que les résineux se taillent la part du lion, qu'il s'agisse de sapins ou d'épicéas, ce qui mérite commentaire. La Franche-Comté ne compte pas de chênaies d'élite, comparables à celles de l'Allier, ni de hêtraies d'exception, même si celles de Haute-Saône sont de belle qualité. En revanche, les sapinières et les pessières du Jura sont parmi les plus belles d'Europe et contiennent un grand nombre de sujets remarquables par leur taille et leur qualité. Quel meilleur élément pour faire une politique de communication et de valorisation efficace ? De plus, la présence dans la Société de nombreux professionnels issus de la montagne jurassienne accentua sans doute cette volonté de mettre en avant ses

magnifiques forêts.



Fragilisé par la sécheresse, le dernier sapin président du Russey devra être abattu au printemps 2021

C'est ainsi que les forêts domaniales de Levier (Doubs) et de la Joux (Jura) devinrent les lieux privilégiés de la désignation des présidents. Elles étaient les plus belles, assez facilement accessibles, situées pas trop loin de quelques villes et de gares. Les conditions y étaient idéales pour la croissance des résineux : 600 à 900 m d'altitude, 1 500 mm d'eau par an, sol calcaire fissuré. Cependant, la pratique de l'élection d'un président s'est diffusée, quit-tant le cadre des forêts domaniales pour toucher aussi les forêts communales, dans un souci de reconnaissance et de valorisation touristique. Dès avant la Première guerre mondiale et immédiatement après, les forêts communales les plus belles se donnèrent des Présidents, en particulier dans le Doubs, aux Fourgs, au Russey ou à Pasonfontaine.



Carte postale du « hêtre géant » de Marchaux

Si les résineux triomphent, les forêts feuillues peuvent paraître oubliées. Certes le chêne du Carlot, à Montlebon avait été mentionné en 1896, mais fut-il réellement décoré ? Un « hêtre géant », situé dans une forêt proche de Vesoul, fut signalé au comité exécutif de la Société en septembre 1908, mais aucune suite ne fut donnée.

Enfin, en septembre 1908, M. Prost, inspecteur des Eaux et Forêts à Besançon, exposa qu'il avait réservé, près de Marchaux, un hêtre de 14 m de haut sous branches, ayant 3,80 m de circonférence à 1,30 m du sol (exploité en 1992 – NDLR). Un peu plus tard, il remercia la Société d'avoir accordé une plaque, qu'il appliqua immédiatement sur ce hêtre et fit circuler des photographies de l'arbre décoré, annonçant qu'il en faisait tirer des cartes postales vendues au bénéfice de la Société de secours mutuels des préposés forestiers du Doubs. La Société forestière s'inscrivit pour six douzaines.

On constate le décalage existant entre la

mise à l'honneur des présidents résineux et la relative modestie de la reconnaissance des feuillus jugés remarquables...



Détail de la plaque apposée sur le Hêtre de Marchaux

De 1890 à 1914, l'action de la Société forestière de Franche-Comté et de Belfort fut donc à la fois importante, efficace et variée, et contribua grandement à la renommée des forêts comtoises, surtout résineuses, et à l'image de celles-ci auprès du grand public. Durant quelques années, les concours qu'elle organisait faisaient référence et ont fait progresser les connaissances sylvicoles, tout en ayant un écho public très favorable en termes de rayonnement. La désignation des sapins présidents ou des arbres remarquables contribuait à donner de la forêt une image très valorisée, tout en frappant la sensibilité du grand public.

Mais c'est sans doute le soutien constant aux sociétés scolaires forestières, création très innovante née dans l'arrondissement de Saint-Claude et diffusée dans le reste de la province et au-delà, qui fut de loin la plus efficace et la plus profitable. L'aide de la Société forestière fut vitale avec ses dons de plants, de graines, d'argent, de brochures, de conseils : rien n'aurait été possible sans cette aide décisive accordée généreusement. Le bulletin rendait compte très régulièrement de l'activité de ces sociétés scolaires, leur donnant un rayonnement et une visibilité qu'elles n'auraient jamais eues sans cela. Le bilan fut remarquable en termes d'éducation forestière populaire, de reboisement, de mise en valeur des terres incultes et même de diffusion d'essences exotiques.

D'autres actions, moins importantes, dans lesquelles la Société ne fut pas actrice, mais observatrice attentive, en en rendant régulièrement compte dans le bulletin, méritent cependant d'être évoquées. C'est ainsi que les diverses fêtes de l'Arbre qui se

déroulèrent dans le Haut Jura ou le Haut Doubs attirèrent son attention et son intérêt. Certes, elle n'était pour rien dans leur organisation, mais ces initiatives lui paraissaient intéressantes pour informer le grand public et populariser la cause forestière. Les comptes rendus étaient très élogieux et destinés à encourager les organisateurs : bénéficier de l'écho d'un aussi prestigieux bulletin devait être pour eux une belle reconnaissance. Ce fut le cas pour les fêtes de l'Arbre de Cuttura, près de Saint-Claude (20 octobre 1900), Avignon-les-Saint-Claude (25 mai 1902), Avoudrey (28 juin 1903), Passonfontaine (25 juillet 1909) et Dortan (11 juillet 1909). L'aide de la Société fut plusieurs fois sollicitée pour l'organisation, mais le comité exécutif répondait qu'il n'en avait pas les moyens financiers, du fait du soutien massif déjà accordé aux sociétés forestières, et qu'il craignait la multiplication de telles demandes.

Enfin, la Société eut aussi une action méconnue : en 1908, elle décida, en collaboration avec le Touring club de France, de participer à la mise en valeur et à l'embellissement de certains sites remarquables dévalorisés par le déboisement. Ce fut le cas pour la vallée de Baume-les-Messieurs, où elle fournit 8 000 plants et 280 francs, pour les gorges de Pretin et de Bracon avec 200 francs, pour la Source bleue près de Pontarlier où elle planta 349 arbres, fournit un panneau indicateur, aménagea un terre-plein et améliora le chemin d'accès. Elle était convaincue qu'un site ne pouvait être beau que s'il était dans un bel écrin de verdure.

Mais ce bel élan se brisa avec la Première guerre mondiale et la fin du conflit n'y changea rien. Les concours n'existaient plus depuis longtemps, les sociétés scolaires survécurent avec beaucoup de difficultés jusqu'au début des années 1920 puis disparurent, de même que les fêtes de l'Arbre. Une grande et belle page était tournée, les temps avaient changé, les intérêts d'hier n'étaient plus ceux d'aujourd'hui. Cependant subsistait le culte du sapin président et, renouvelé et enrichi, le riche bulletin d'une Société forestière de Franche-Comté et de Belfort, qui avait durant ces années joué un rôle essentiel pour mieux

faire connaître et faire aimer la forêt comtoise.

François Vion-Delphin

ment les années 1896, 1898, 1899, 1901, 1902, 1903, 1906, 1907, 1908, 1910, 1913. Goby (J), Greusard (D), Vernus (M) - *La Forêt en Franche-Comté* - Alan Sutton éd. - 2007. Moreau (R), Schaeffer (R-A) - *La forêt comtoise* - Besançon - 1990.

Éléments bibliographiques

Bulletin de la Société forestière de Franche-Comté et Belfort, 1890-1925, particulière-

Illustrations : collection personnelle de l'auteur et de l'ouvrage de Goby (J.), Greusard (D.), Vernus (M.) : voir ci-dessus.



Fête de l'arbre à Haute-Molune (39)